

RÉSUMÉ

de l'Opinion concernant le "Paquet "UNION DE L'ÉNERGIE" - Réaliser l'objectif de 10 % d'interconnexion dans le secteur de l'électricité -Un réseau électrique européen prêt pour 2020 – COM(2015)82

La Chambre des députés:

- Souligne l'augmentation du niveau d'interconnexion de Roumanie, de 7%, qu'il est à présent, à 9% et soutient la proposition concernant l'augmentation de ce niveau de 10% à 15%, dans la perspective de l'année 2030.
- Prend note du fait qu'un réseau énergétique européen interconnecté d'une manière adéquate, va permettre aux citoyens européens de profiter des bénéfices générés par le marché, en faisant des économies de 12 - 40 milliards d'euro par an, jusqu'à l'année 2030.
- Rappelle, dans ce contexte, qu'il est nécessaire de prendre des mesures techniques et administratives soutenues, de sorte qu'un nombre accru des citoyens de l'Union puissent choisir leurs propres fournisseurs d'énergie et également pour diminuer le prix du consommateur final, surtout au bénéfice des groupes vulnérables.
- Souligne que, pour la Roumanie, il est important de développer les capacités de stockage pour l'excédent d'énergie provenant des sources régénérables, ce qui fait de la coopération régionale un objectif stratégique.